



L'assureur de toute une vie

Paris, le 20 juillet 2012

## COMMUNIQUE

### Succès du paiement du dividende 2011 en actions

L'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société, réunie le 29 juin 2012, a approuvé le dividende proposé au titre de l'exercice 2011, soit 0,77 € par action, et a décidé que chaque actionnaire pourrait opter pour le paiement du dividende soit en numéraire soit en actions nouvelles de la Société.

**L'option pour le paiement du dividende en actions nouvelles, qui pouvait être exercée du 3 juillet 2012 au 17 juillet 2012 inclus, a largement retenu l'intérêt des actionnaires de la Société, notamment ses actionnaires de référence (la Caisse des dépôts et consignations, Sopassure et l'Etat) : 86,2 % des droits à dividende ont été exercés en faveur du paiement en actions.**

Cette opération se traduit par la création de 49 348 883 actions nouvelles, soit une augmentation du capital de 8,31 %. Leur livraison et admission aux négociations sur le marché NYSE Euronext Paris interviendront à compter du 24 juillet 2012. Ces actions nouvelles, qui portent jouissance au 1<sup>er</sup> janvier 2012, seront assimilables aux actions ordinaires de la Société déjà admises aux négociations sur le marché NYSE Euronext Paris (Compartiment A – code ISIN FR0000120222). Le dividende en numéraire sera également versé à compter du 24 juillet 2012.

A l'issue de cette opération, le capital social sera composé de 643 500 175 actions de 1 euro de nominal.

#### Contacts Presse :

Florence de MONTMARIN  
☎ 01 42 18 86 51  
Tamara BERNARD  
☎ 01 42 18 86 19  
E-mail : [servicepresse@cnp.fr](mailto:servicepresse@cnp.fr)

#### Contacts Investisseurs et Analystes :

Jim ROOT  
☎ 01 42 18 71 89  
Annabelle BEUGIN-SOULON  
☎ 01 42 18 83 66  
Jean-Yves ICOLE  
☎ 01 42 18 94 93  
E-mail : [infofi@cnp.fr](mailto:infofi@cnp.fr)